



Conseil économique et social

Distr. générale
19 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision :
 - a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030;
 - b) Programme de transformation de la statistique officielle;
 - c) Utilisation des mégadonnées en statistique officielle;
 - d) Comptabilité nationale;
 - e) Comptabilité environnementale et économique;
 - f) Programme de comparaison internationale;
 - g) Classifications statistiques internationales;
 - h) Statistiques industrielles;
 - i) Statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications;
 - j) Statistiques sur les réfugiés;
 - k) Statistiques des changements climatiques;
 - l) Statistiques sur la gouvernance;
 - m) Développement des statistiques régionales en Asie occidentale.
4. Questions soumises pour information :
 - a) Journée mondiale de la statistique;



- b) Statistiques démographiques;
 - c) Statistiques ventilées par sexe;
 - d) Enquêtes auprès des ménages;
 - e) Statistiques des incapacités;
 - f) Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique;
 - g) Coordination des programmes statistiques;
 - h) Renforcement des capacités statistiques;
 - i) Statistiques de l'environnement;
 - j) Statistiques de la culture.
 - k) Statistiques des prix;
 - l) Statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles;
 - m) Intégration des données statistiques et géospatiales;
 - n) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.
5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique).
6. Ordre du jour et dates provisoires de la quarante-huitième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-septième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à la pratique antérieure, la Commission de statistique élit parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un bureau constitué d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur.

Les membres du Bureau exercent leurs fonctions pendant deux ans, dans la mesure du possible. Ils sont élus pour une période d'un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants auprès de la Commission. Ils sont choisis sur la base du principe de la répartition géographique équitable, un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission étant élu au Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa quarante-sixième session (New York, 3-6 mars 2015) et adoptées par le Conseil économique et social dans sa décision 2015/216. Le Bureau de la Commission a ensuite approuvé certaines modifications. La Commission est également saisie du programme de travail et du

calendrier des travaux provisoires de la session. Elle est invitée à les adopter, ainsi que l'ordre du jour de la quarante-septième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2016/1)

Note du Secrétariat sur le programme de travail et le calendrier des travaux provisoires de la session (E/CN.3/2016/L.1)

3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision

a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable concernant l'élaboration d'un cadre mondial d'indicateurs permettant d'effectuer le suivi des objectifs et des cibles fixés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Dans son rapport, le Groupe décrit les activités qu'il a menées depuis qu'il a été créé par la décision 46/101 de la Commission et met l'accent sur les conclusions de ses deux premières réunions et sur l'élaboration des indicateurs mondiaux. Il propose un ensemble d'indicateurs comprenant à la fois des indicateurs bien définis et des indicateurs qui devront être perfectionnés après des améliorations méthodologiques et une réflexion supplémentaires. Il présentera à la Commission un document d'information comportant un plan de travail concernant les indicateurs à perfectionner.

Les points dont la Commission devra débattre sont notamment les suivants : a) un cadre mondial d'indicateurs de suivi des objectifs et des cibles du Programme 2030, qui sera présenté au Conseil économique et social et à l'Assemblée générale pour approbation, conformément à leur mandat; b) une proposition de plan de travail sur les indicateurs qui doivent être perfectionnés ou dont la méthode de calcul doit être précisée; c) des projets de plan de travail relatifs à l'application du cadre mondial d'indicateurs; d) le programme de travail du Groupe pour l'année suivante.

La Commission sera également saisie du premier rapport du Groupe de haut niveau sur le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités pour le suivi du programme de développement pour l'après-2015. Le Groupe de haut niveau y présente les conclusions de ses deux premières réunions virtuelles, tenues par téléconférence les 7 octobre et 11 novembre 2015, et y détaille les préparatifs de sa première réunion en séance, prévue au début du mois de janvier 2016. La Commission sera invitée à examiner les révisions à apporter au mandat du Groupe de haut niveau, la proposition de document de réflexion sur l'organisation, en 2016, d'un forum sur les données mondiales et le programme de travail du Groupe pour l'année suivante.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2016/2)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de haut niveau sur le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités pour le suivi du programme de développement pour l'après-2015 (E/CN.3/2016/3)

b) Programme de transformation de la statistique officielle

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans l'exécution du programme de transformation de la statistique officielle et des activités y relatives. Le rapport est axé sur l'organisation de conférences régionales, conformément aux conclusions de la Conférence mondiale sur l'élaboration d'un programme de transformation tenue en janvier 2015, et sur les directives données par la Commission à sa quarante-sixième session. Les documents finaux et les conclusions issus de deux conférences régionales récentes, l'une pour des États Afrique et l'autre pour des États arabes, seront présentés dans un document d'information, qui fera aussi état d'autres initiatives mondiales et régionales de modernisation et d'intégration de la statistique officielle.

Dans son rapport, le Secrétaire général sollicitera l'avis de la Commission sur les modalités pratiques de la promotion, concertée au plan international, du programme de transformation de la statistique officielle aux niveaux national, régional et mondial. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur l'évolution de l'exécution du programme de transformation et à donner des conseils sur les mesures à prendre pour favoriser l'intégration, la modernisation et la transformation de la statistique officielle.

La Commission sera également saisie, pour information, d'un rapport du Groupe de haut niveau de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour la modernisation de la statistique officielle. Dans son rapport, la CEE donne un aperçu des résultats des activités du Groupe et de ses groupes subsidiaires, en mettant l'accent sur les travaux accomplis et les produits réalisés en 2015.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le programme de transformation de la statistique officielle (E/CN.3/2016/4)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de haut niveau de la Commission économique pour l'Europe pour la modernisation de la statistique officielle (E/CN.3/2016/5)

c) Utilisation des mégadonnées en statistique officielle

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle. Depuis sa première réunion, tenue en octobre 2014 à Beijing, le Groupe mondial a élaboré des outils de promotion et des documents sur l'accès aux mégadonnées, établi des partenariats dans ce domaine, produit des documents de cadrage des classifications de mégadonnées ainsi que le répertoire des projets. Il a également mené une enquête mondiale sur les mégadonnées et réalisé des projets pilotes faisant appel aux données de l'imagerie satellite et de la téléphonie mobile. La liste des priorités et le programme de travail à court terme comprennent des projets pilotes portant sur l'utilisation des mégadonnées aux fins des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, l'utilisation du « bac à sable » de mégadonnées à des fins de formation, le

lancement du répertoire des mégadonnées et les nouvelles étapes d'élaboration des principes d'accès aux données appartenant au secteur privé. Dans son rapport, le Groupe présente également les conclusions de la deuxième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, qui s'est tenue à Abou Dhabi en octobre 2015. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les progrès accomplis et à commenter les projets relatifs à l'accès aux données et aux partenariats dans ce domaine, au renforcement des capacités et à l'utilisation des mégadonnées aux fins des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle (E/CN.3/2016/6)

d) Comptabilité nationale

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, dans lequel sont présentées les questions découlant de l'application du Système de comptabilité nationale (SCN), en particulier le programme d'étude du SCN et l'état d'avancement de l'élaboration finale des documents à l'appui de l'application du SCN de 2008. Le Groupe y présente également son programme de travail et celui des commissions régionales, ainsi que la portée et l'opportunité de l'application du SCN. La Commission est invitée à donner son avis et à formuler des recommandations sur les divers éléments du programme de travail du Groupe de travail.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2016/7)

e) Comptabilité environnementale et économique

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale. Le Comité y décrit les progrès accomplis dans l'exécution de son programme de travail, en mettant l'accent sur les activités relatives à l'application du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) dans les pays, la nouvelle stratégie d'application et son utilisation dans le cadre d'initiatives internationales, l'élaboration du Système de comptabilité environnementale et économique pour l'agriculture, la mise au point du Système de comptabilité environnementale et économique pour l'énergie (SCEE-Énergie) et la promotion du SCEE comme dispositif de premier plan dans le calcul de certains indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur l'état d'avancement des travaux du Comité et à adopter le SCEE-Énergie et la nouvelle stratégie d'application du SCEE.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale (E/CN.3/2016/8)

f) Programme de comparaison internationale

La Commission sera saisie du rapport final du groupe des Amis de la Présidence chargés d'évaluer le cycle 2011 du Programme de comparaison internationale. Le groupe y présente les résultats d'une évaluation visant à connaître la portée du cycle 2011 du Programme, les activités menées dans ce cadre et les enseignements qui en ont été tirés. Il y formule également des recommandations sur les modalités d'une organisation plus efficace des futurs cycles du Programme de façon à ce que les résultats soient plus intéressants pour les utilisateurs et à ce que les activités soient mieux intégrées aux programmes de travail des institutions régionales et nationales de statistique. La Commission est invitée à commenter et à adopter les recommandations formulées dans le rapport et à faire connaître ses vues sur l'exécution du prochain cycle du Programme en 2017.

La Commission sera également saisie, pour information, d'un rapport de la Banque mondiale sur le Programme. La Banque mondiale y décrit les activités intérimaires menées après la conclusion du cycle de 2011, ainsi que les travaux entrepris aux niveaux mondial et régional pour mettre à jour les parités de pouvoir d'achat afin d'améliorer leur estimation en dehors des années référence. Elle présente également les dernières activités de sensibilisation visant à améliorer l'utilisation des résultats du Programme. L'orientation à venir du Programme pourra faire fond sur le bilan des activités intérimaires. La Commission est invitée à prendre acte de ce rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe des Amis de la Présidence chargés d'évaluer le cycle 2011 du Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2016/9)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2016/10)

g) Classifications statistiques internationales

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales. Le Groupe d'experts y fait le point sur l'élaboration et l'utilisation de classifications statistiques internationales dans divers domaines et y décrit ses activités de coordination des travaux de classification, notamment dans le domaine des statistiques internationales. La Commission est priée de réaffirmer que le Groupe d'experts continuera d'assurer la fonction de coordonnateur central des travaux relatifs aux classifications internationales et d'adopter la procédure prévue pour la révision de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales (E/CN.3/2016/11)

h) Statistiques industrielles

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sur les statistiques industrielles. L'ONUDI y décrit le programme de collecte de données, qu'elle administre conjointement avec la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du

Secrétariat, et les activités de renforcement des capacités et de formation qu'elle a menées pour faire appliquer les Recommandations internationales concernant les statistiques industrielles. Elle y montre qu'en dépit de certains progrès, les données industrielles de nombreux pays en développement présentent encore des lacunes considérables. L'absence de données élémentaires a lourdement pesé sur la capacité des décideurs gouvernementaux et des entrepreneurs à élaborer des politiques industrielles nationales efficaces. Dans son rapport, l'ONUDI souligne l'importance croissante des statistiques industrielles au regard du suivi mondial des objectifs de développement durable. La Commission est invitée à commenter ce rapport et à engager les pays en développement à inscrire les statistiques industrielles parmi leurs priorités car elles constituent une source essentielle de données pour la compilation du SCN, du SCEE et d'autres statistiques macroéconomiques.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur les statistiques industrielles (E/CN.3/2016/12)

i) Statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications

La Commission sera saisie du rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement. Le Partenariat y présente un aperçu de ses activités récentes, notamment les révisions de la liste principale d'indicateurs relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC), les nouveaux travaux portant sur la mesure de la problématique hommes-femmes dans le contexte des TIC, l'avancement des activités relatives à la mesure du commerce international de services en TIC et de services basés sur les TIC, les déchets électroniques, les TIC dans l'enseignement, ainsi que les indicateurs relatifs aux TIC requis pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation du Programme 2030. Il souligne les difficultés que rencontrent les bureaux nationaux de statistique dans la production de données relatives aux TIC, étudie de nouvelles sources de données provenant du secteur des TIC en vue d'augmenter la quantité des données disponibles et de les rendre plus actuelles, et formule des recommandations visant à améliorer la qualité et la disponibilité des données. La Commission est priée d'examiner et de commenter les progrès accomplis dans le domaine des statistiques relatives aux TIC; d'approuver la liste principale révisée d'indicateurs relatifs aux TIC; d'examiner et d'approuver les recommandations proposées en vue d'améliorer la quantité et la qualité des statistiques relatives aux TIC; de se déclarer favorable à la poursuite des travaux du Partenariat, et notamment de considérer que les statistiques sur les TIC peuvent favoriser la réalisation des objectifs du Programme 2030.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement (E/CN.3/2016/13)

j) Statistiques sur les réfugiés

La Commission sera saisie du rapport conjoint du Bureau central de statistique de Norvège, de l'Institut turc de statistique (TurkStat), de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur la conférence internationale sur les statistiques relatives aux réfugiés, tenue à Antalya (Turquie) du 7 au 9 octobre 2015. Organisée par ces entités et le bureau de statistique de l'Association européenne de libre-échange (AELE), la conférence était essentiellement axée sur les meilleurs moyens de faire progresser l'élaboration de principes applicables aux statistiques officielles sur les réfugiés et d'un manuel y relatif. Les participants ont convenu qu'il importait d'améliorer la connaissance globale du nombre et des flux de réfugiés et de demandeurs d'asile en créant des systèmes d'information plus efficaces qui soient utiles aux autorités concernées ainsi qu'aux fins des statistiques officielles. La conférence avait pour thème principal les statistiques concernant les réfugiés et les demandeurs d'asile, mais la question des données sur les personnes déplacées a également été abordée. Il est suggéré, dans le rapport, qu'afin de renforcer l'efficacité des travaux à cet égard, la Commission crée un Comité composé d'experts issus des instituts nationaux de statistiques et d'organisations internationales. La Commission sera également saisie d'un document d'information comprenant les grandes lignes d'un projet de manuel sur les statistiques relatives aux réfugiés, ainsi qu'un plan d'action pour sa mise au point.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport conjoint du Bureau central de statistique de Norvège, de TurkStat, d'Eurostat et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur les progrès accomplis dans les travaux statistiques relatifs aux réfugiés et aux personnes déplacées (E/CN.3/2016/14)

k) Statistiques des changements climatiques

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques, établi par la Division de statistique en collaboration avec la CEE. Le Secrétaire général y examine ces statistiques, soulignant leur utilité et leur importance. Il s'appuie sur l'examen du programme sur les changements climatiques mené par la Commission de statistique à sa quarantième session, en 2009, et sur deux conférences consacrées aux statistiques officielles des changements climatiques organisées par la Division de statistique. Il fait le point sur l'offre et la demande de ce type de statistiques dans différentes régions du monde, en mettant l'accent sur les obstacles rencontrés par les pays en développement à cet égard. Il résume également les travaux entrepris dans ce domaine par la Division, qui offre notamment des directives méthodologiques, une assistance et une formation techniques dans les trois grands champs de la statistique qui concernent les changements climatiques, à savoir les statistiques de l'environnement, l'information géospatiale et la comptabilité environnementale et économique. Il fait aussi état des progrès accomplis par la CEE dans ses travaux sur les statistiques et indicateurs des changements climatiques.

La Commission sera également saisie, pour information, d'un rapport des activités portant sur les statistiques des changements climatiques menées par la Conférence des statisticiens européens et coordonnées par la Division de statistique de la CEE.

Elle y trouvera une présentation des travaux réalisés par la Conférence dans ce domaine, qui ont abouti en 2011 à la formulation des premières recommandations à l'intention des bureaux nationaux de statistique, ainsi que des pistes à suivre pour favoriser l'application de ces recommandations aux niveaux national et international.

La Commission est invitée à se prononcer sur le rapport et à débattre des prochaines étapes.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques (E/CN.3/2016/15)

l) Statistiques sur la gouvernance

La Commission sera saisie du rapport soumis par Cabo Verde sur les activités prévues ou menées par le Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance. Dans ce rapport, le Groupe présente les résultats de la réunion qu'il a tenue à Praia du 17 au 19 juin 2015, notamment un plan d'action pour 2016-2020 et la liste des travaux à réaliser en priorité pour établir un manuel de statistiques sur la gouvernance destiné aux bureaux nationaux de statistique, qui traitera de l'élaboration d'outils théoriques, des méthodes de mesure et de la diffusion des données.

La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les priorités déterminées par le Groupe de Praia dans son rapport. Elle est également priée d'approuver son plan d'action pour 2016-2020 concernant l'élaboration d'un manuel de statistiques sur la gouvernance destiné aux bureaux nationaux de statistique.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Praia sur les statistiques sur la gouvernance (E/CN.3/2016/16)

m) Développement des statistiques régionales en Asie occidentale

La Commission sera saisie d'un rapport établi par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), avec la participation du Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, sur les principaux progrès accomplis dans le développement statistique de la région au cours des cinq dernières années, les difficultés et les avantages résultant de la création du Centre de statistique du Conseil et les orientations stratégiques pour la période 2016-2020 en matière de développement statistique. Le rapport est particulièrement axé sur : a) le renforcement des capacités nationales des États arabes en statistique; b) l'application des meilleures pratiques et des méthodes et techniques les plus modernes de la statistique officielle; c) la fourniture de données complètes et cohérentes sur les États arabes, les bureaux nationaux de statistiques constituant des instances de référence au niveau régional; d) la coordination et l'établissement de partenariats aux fins du développement statistique dans la région arabe. Les principaux thèmes abordés dans le rapport sont les registres et statistiques de l'état civil, la pauvreté multidimensionnelle, les registres statistiques des entreprises, la comptabilité nationale, les statistiques du commerce des services, les statistiques

des prix, les indicateurs clefs du développement des statistiques de l'environnement et la nécessité d'élargir le champ des statistiques à de nouveaux domaines, comme la gouvernance et la sécurité. Le rapport traite également de l'importance des statistiques pour la région en période de conflit, notamment des moyens de préserver et de maintenir les statistiques dans ce contexte et des données particulièrement nécessaires pour évaluer l'impact des conflits et des crises. Les membres de la Commission sont invités à formuler des observations sur : les travaux statistiques entrepris dans la région arabe et dans les pays arabes du Golfe; les possibilités de coopération interrégionale aux fins du développement des statistiques dans la région et d'appui à cet égard concernant les questions abordées dans le rapport; les difficultés que présente le développement des capacités statistiques dans la région, y compris en temps de conflit ou de crise.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la CESAO sur les principaux progrès accomplis dans le développement des statistiques dans la région (E/CN.3/2016/17)

4. Questions soumises pour information

Les questions énumérées ci-après sont soumises à la Commission pour information. Peu de temps sera alloué pour les interventions au titre de ce point de l'ordre du jour.

a) Journée mondiale de la statistique

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les activités menées par le monde de la statistique à l'occasion de la deuxième Journée mondiale de la statistique, tenue le 20 octobre 2015, sur le thème « De meilleures données pour une vie meilleure ». Le rapport présente le travail de coordination réalisé par la Division de statistique ainsi qu'un récapitulatif des activités menées partout dans le monde dans le cadre de cette Journée. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique (E/CN.3/2016/18)

b) Statistiques démographiques

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques, dans lequel il décrit les activités entreprises récemment par la Division de statistique dans ce domaine. Il y présente aussi des informations sur l'avancement des travaux relatifs au Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2020, l'accent étant mis sur l'élaboration de directives méthodologiques pour la gestion de ces recensements. Il donne une vue d'ensemble des taux de réponse à la collecte de statistiques en vue de l'établissement de l'*Annuaire démographique* correspondant à la série de recensements effectués en 2010. Il fournit également des informations sur les activités de promotion de l'ensemble révisé de normes internationales applicables

aux registres et statistiques de l'état civil. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques (E/CN.3/2016/19)

c) Statistiques ventilées par sexe

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe. Le Secrétaire général y récapitule les activités entreprises récemment par la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, notamment l'exécution de l'initiative Faits et données concernant l'égalité des sexes, menée conjointement par la Division de statistique et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Le rapport traite également de la publication de l'ouvrage *Les femmes dans le monde 2015 : des chiffres et des idées* et de l'organisation de la neuvième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe (E/CN.3/2016/20)

d) Enquêtes auprès des ménages

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages. À sa quarante-sixième session, elle a créé le Groupe de travail par sa décision 46/105 et l'a chargé de favoriser la coordination et l'harmonisation des activités relatives aux enquêtes auprès des ménages. Le rapport présente les progrès réalisés dans l'élaboration du mandat du Groupe. La Commission est invitée à prendre acte de ces avancées.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages (E/CN.3/2016/21)

e) Statistiques des incapacités

La Commission sera saisie du rapport conjoint du Secrétaire général et du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités. Le rapport présente un examen des dernières activités menées par les parties prenantes internationales dans le domaine des statistiques des incapacités et des évolutions récentes à cet égard. Il résume les travaux du Groupe de Washington, notamment la mise à l'essai de divers modules de mesure des incapacités et la collaboration du Groupe avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce et le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Il présente en outre le nouveau projet que la Division de statistique a lancé en 2015, avec l'appui financier du Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, afin de consolider les statistiques

des incapacités. La Commission est invitée à prendre acte du rapport et des programmes de travail qu'il contient.

Documentation

Rapport conjoint du Secrétaire général et du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités (E/CN.3/2016/22)

f) Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique. En application de la décision 46/107, qu'elle a adoptée à sa quarante-sixième session, la Commission a créé un groupe d'experts qu'elle a chargé d'élaborer un manuel sur un système élargi de comptabilité internationale et mondiale, ainsi qu'un groupe de travail intersecrétariats auquel elle a confié la coordination des travaux dans ce domaine. Le rapport présente l'évolution récente des statistiques du commerce international et de la mondialisation de l'économie, les grandes lignes du manuel ainsi que les programmes de travail provisoires du groupe d'experts et du groupe de travail intersecrétariats. La Commission est invitée à prendre acte de ce rapport.

La Commission sera également saisie du rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international, dans lequel cette dernière résume les activités qu'elle a menées, en application de la décision 41/104 adoptée par la Commission à sa quarante et unième session, pour faire respecter les recommandations internationales présentées dans le *Manuel des statistiques du commerce international des services de 2010*. Elle y décrit brièvement les prochaines étapes de l'application du programme, notamment la création d'un fonds d'assistance technique, la mise au point de cours de formation en ligne, l'établissement d'un répertoire des experts nationaux et internationaux, la conception et la réalisation conjointes d'une enquête sur les métadonnées et l'enrichissement de la version électronique du guide de compilation récemment mis au point pour le *Manuel*. Elle présente également les analyses réalisées par différentes organisations internationales dans le domaine des statistiques commerciales et l'état d'avancement du projet de fusion de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises avec l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique (E/CN.3/2016/23)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international (E/CN.3/2016/24)

g) Coordination des programmes statistiques

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général résumant les travaux exécutés par le Comité de coordination des activités de statistique en 2015,

notamment les principales conclusions de ses vingt-cinquième et vingt-sixième sessions, tenues respectivement à New York le 2 mars 2015 et à Bangkok les 1^{er} et 2 octobre 2015. Les principales questions abordées dans le rapport sont notamment l'assistance statistique requise dans le cadre du Programme 2030 et l'action que mène actuellement le Comité pour renforcer l'application des principes régissant les activités relatives aux statistiques internationales et aux mégadonnées. La Commission de statistique est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2016/25)

h) Renforcement des capacités statistiques

La Commission sera saisie d'un rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et de la Banque mondiale sur les dernières initiatives de sensibilisation à l'importance du renforcement des capacités statistiques, particulièrement à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. Les auteurs du rapport mettent aussi en relief les progrès accomplis dans l'exécution du Plan d'action de Busan pour la statistique et abordent des questions nouvelles susceptibles d'avoir une incidence sur les systèmes statistiques nationaux, comme la révolution des données. La Commission de statistique est invitée à prendre acte de ce rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et de la Banque mondiale (E/CN.3/2016/26)

i) Statistiques de l'environnement

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement. Le Secrétaire général y résume les activités menées en 2015, notamment les progrès accomplis dans l'application du Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement, l'avancement des travaux méthodologiques (y compris concernant les outils afférents au Cadre), la deuxième réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, ainsi que la formation et le renforcement des capacités aux niveaux régional, sous-régional et national. Il y présente également le plan de travail pour la période 2016-2017. Le programme de travail ayant trait à la collecte, la compilation et la diffusion à l'échelle mondiale de statistiques et indicateurs relatifs à l'environnement, le rapport comprend un aperçu des résultats de la collecte internationale de données sur l'environnement effectuée par la Division de statistique entre 1999 et 2013 et des conclusions utiles aux travaux à venir, en particulier ceux qui porteront sur les objectifs de développement durable et sur l'environnement. Il présente en outre un programme de travail visant à améliorer la collecte, la compilation et la diffusion régulières de statistiques internationales de l'environnement. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2016/27)

j) Statistiques de la culture

La Commission sera saisie du rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur les statistiques de la culture. L'Organisation y présente l'évolution récente des statistiques internationales en la matière. Elle y décrit notamment les progrès accomplis dans l'élaboration de recommandations ou directives internationales relatives aux comptes satellites de la culture, le lancement d'une nouvelle enquête mondiale sur les statistiques de l'emploi culturel et les avancées enregistrées dans d'autres activités connexes. Elle fournit également des informations sur l'application à l'échelle mondiale de son cadre de 2009 pour les statistiques culturelles, en particulier les derniers ouvrages publiés dans la collection des manuels y relatifs. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Institut de statistique de l'UNESCO sur les statistiques de la culture (E/CN.3/2016/28)

k) Statistiques des prix

La Commission sera saisie du rapport établi par le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix, dans lequel ce dernier fait le point sur ses activités récentes et donne un aperçu de ses projets. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix (E/CN.3/2016/29)

l) Statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'Oulan-Bator sur les statistiques des pays dont l'économie repose sur les ressources naturelles et d'un document d'information comprenant un avant-projet de manuel sur ces statistiques. Dans son rapport, le Groupe d'Oulan-Bator récapitule les activités qu'il a menées en 2015 et présente des informations sur ses programmes de travail en cours et futurs. La Commission est invitée à prendre acte du rapport et du document d'information

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles (E/CN.3/2016/30)

m) Intégration des données statistiques et géospatiales

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales sur les activités qu'il a menées depuis la quarante-sixième session de la Commission. Le Groupe y résume les principales conclusions de sa deuxième réunion, tenue à Lisbonne le 24 mai 2015, et d'une manifestation parallèle organisée en marge de la cinquième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il y présente également le cadre statistique mondial sur l'information géospatiale, point de son programme de travail auquel il s'attèle depuis sa création. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales (E/CN.3/2016/31)

n) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

La Commission sera saisie d'une note du Secrétaire général comprenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social ou d'autres commissions techniques qui concernent ses travaux. Le Secrétaire général y décrit également les mesures que la Commission et la Division de statistique ont prises à ce jour et celles qu'il leur est conseillé de prendre comme suite aux décisions et mandats des organes dont elles relèvent. La Commission pourrait en tenir compte lorsqu'elle examinera les points correspondants de son ordre du jour. Elle est invitée à prendre acte de cette note.

Documentation

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique (E/CN.3/2016/32)

5. Questions relatives au programme (Division de statistique)

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique concernant les activités, les plans et les priorités actuels.

6. Ordre du jour et dates provisoires de la quarante-huitième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-huitième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour. Elle sera également saisie d'une proposition de calendrier pour la session. Conformément à la demande du Conseil (voir sa résolution 1999/51), elle sera en outre saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour la période 2016-2020. La Commission est invitée à approuver le calendrier, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa quarante-huitième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

Documentation

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session de la Commission (E/CN.3/2016/L.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission pour la période 2016-2020 (E/CN.3/2016/33)

7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-septième session

La Commission sera saisie du rapport de procédure de sa quarante-septième session portant sur les questions d'organisation de ses travaux. Elle sera également saisie d'un document non officiel contenant les projets de décision présenté par le Rapporteur.

La Commission est invitée à adopter le projet de rapport sur les travaux de sa quarante-septième session, qui contiendra les projets de décision et sera ensuite soumis au Conseil économique et social, et à charger le Rapporteur d'en rationaliser la structure et d'y mettre la dernière main.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-septième session

Document non officiel contenant les projets de décision
